

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 14 (1906)
Heft: 4

Artikel: La maison du Prévôt Cuno d'Estavayer et l'incendie du 18 août 1235
Autor: Vuillermet, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-14606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MAISON DU PRÉVÔT CUNO D'ESTAVAYER

et l'incendie du 18 août 1235.

On s'est demandé bien souvent où se trouvait la maison du Prévôt du chapitre de Lausanne Cuno d'Estavayer. Jusqu'à présent, l'emplacement de cette habitation était resté ignoré. Cependant, dans le Cartulaire, se trouvent quelques petites indications à ce sujet, mais elles ont passé inaperçues; considérées isolément, elles ne pouvaient d'ailleurs être identifiées.

C'est dans le récit de l'incendie de la cathédrale en 1235 (il y en a deux versions, avec de légères et précieuses variantes) que se trouvent les indications auxquelles nous faisons allusion.

Voici ce que nous apprend le Cartulaire (p. 573, 574) :

« Le feu fut allumé à la Palud¹, dans la maison de Jean d'Aubonne, de nuit, et pendant que les clercs et les laïques couraient pour abattre les maisons avant que le feu y prit, de peur qu'il ne montât à la Cité et au monastère (par le monastère ou l'église, il faut entendre ici la cathédrale proprement dite, le chapitre et le cloître); alors un certain Pierre de son nom, de Mézières, vieux, pauvre et infirme et la vue affaiblie par l'âge, qui avait veillé longtemps et gardé longtemps dans la chapelle (qui avait été précédemment et pendant longtemps gardien de la chapelle de la Vierge Marie), cela contre la volonté de certains des chanoines, qu'on soupçonnait de vol, ayant allumé une chandelle qui avait été prise dans la chapelle, alors voulant rassembler ses hardes et les emporter à cause de l'incendie, sa chandelle lui tomba dans la paille (*stramen*, ce qui sert à joncher le sol), et le feu prit subitement dans sa maison qui était contiguë à la maison du sacristain Giroid et sous la maison du Prévôt Cuno d'Estavayer et du chantre Jean. »

¹ C'était le lendemain de l'octave de St-Laurent, soit dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 août 1235.

Retenons bien cette précieuse indication : le feu prit dans la maison du vieux Pierre, *cette maison était contiguë à celle du sacristain Girold et sous la maison du Prévôt et du chantre.*

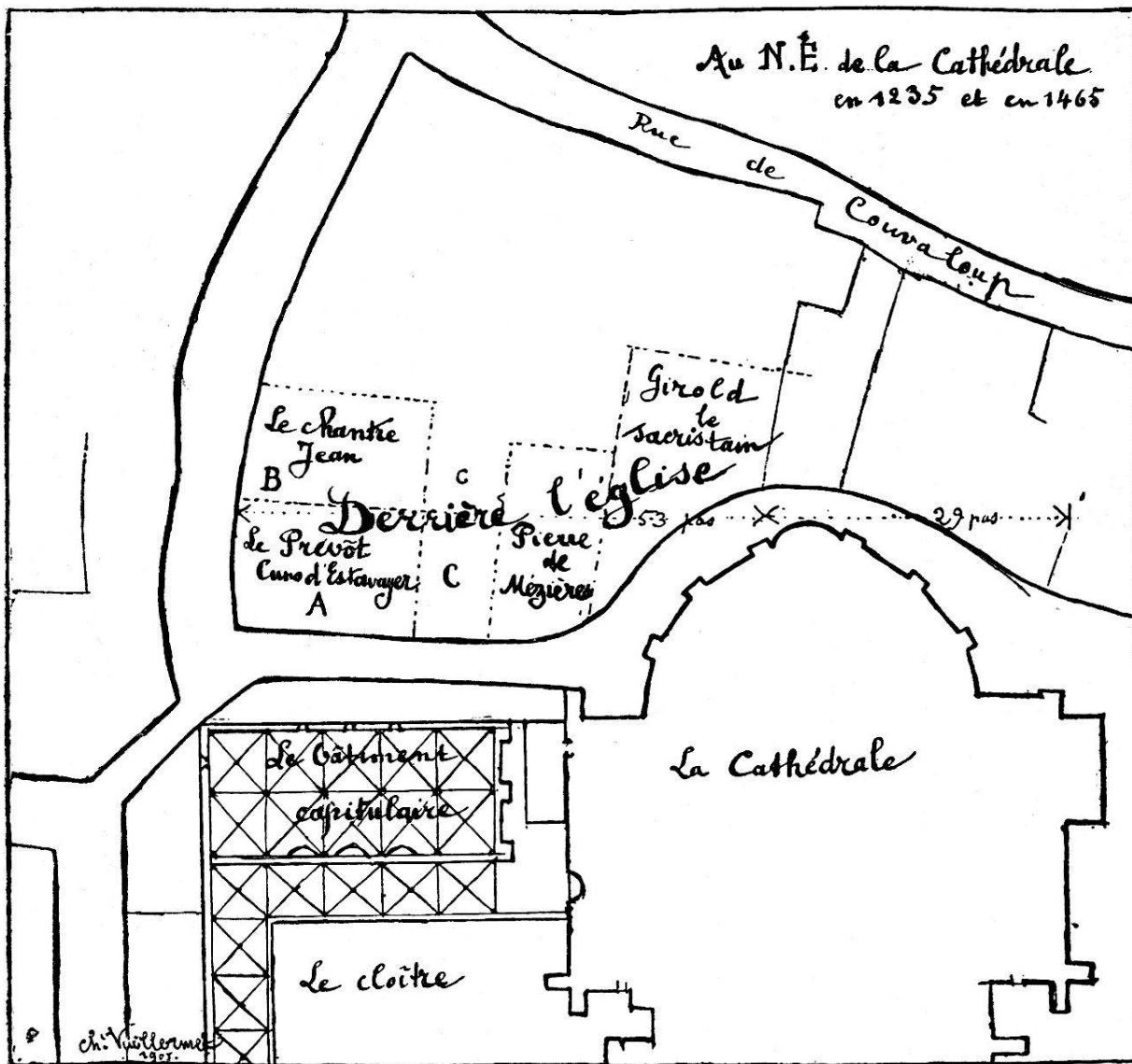
« Et ainsi toute la Cité et le monastère et le toit de plomb et les fenêtres vitrées et les dais et beaucoup d'autres ornements et toutes les églises et toute la ville (par ville, il faut entendre la ville inférieure) et même l'hôpital hors des murs, et aussi hors de la porte de Condemine, plusieurs maisons, et même au delà de Mornex, un certain pressoir, tout fut brûlé et aussi 80 personnes. »

Le Cartulaire donne (pages 617, 618), dans la seconde version de cet incendie, une indication un peu plus précise concernant la maison du Prévôt :

« Tant les clercs et les laïques travaillaient pour abattre les maisons avant (au devant de l'incendie) de peur que la Cité et le monastère fussent brûlés, un certain Pierre, de Mézières, pauvre aveugle et vieux, voulant emporter ses hardes hors de sa maison, alluma une chandelle qu'il avait prise dans la chapelle de la Vierge Marie, qu'il avait longtemps gardée, quoique indigne et contre la volonté de quelques-uns des chanoines et quoique grandement soupçonné, laquelle lui tomba dans la paille et aussitôt sa maison prit feu¹, *laquelle était entre la maison de Cuno d'Estavayer le Prévôt et de Girold, le sacristain, et derrière et près l'église (retro et prope monasterium)* et par l'un et l'autre incendie, toute la ville et la Cité et le monastère et S. P. (Saint Paul) et S. Maire et toutes les autres églises de Lausanne et les chapelles et les cloches, excepté l'église de S. Laurent, et fut aussi brûlé l'hôpital de S. Jean, qui était hors les murs et furent aussi brûlés tous les dais et

¹ Le cas du malheureux Pierre était d'autant plus grave qu'il paraît évident que le Chapitre lui avait, par charité, laissé la jouissance de son logement de gardien de la chapelle.

les tapisseries du monastère et beaucoup d'autres ornements et tous les toits de plomb et de très belles fenêtres à verrières, et furent aussi brûlés 80 hommes et femmes, dont un était clerc et la plus grande partie des souterrains



Retro monasterium, ou « Derrière l'église » avant l'incendie de 1235.

En 1465 : A. maison de Guillaume Maior, précédemment de Jean de Bolomeri. — B. maison de Jean Andrée. — CC. place et jardin de Jean Andrée.

(il faut entendre par souterrains de simples sous-sols voûtés), et une infinité d'hommes et de femmes furent brûlés aux pieds, aux jambes, aux bras et à la tête ayant pu tout juste s'échapper et si grand fut le dommage qu'on a pas pu l'estimer.

Or, il était venu avant cet incendie une telle multitude

de guêpes comme personne n'en avait jamais ouï parler et une telle chaleur au mois d'août comme personne ne l'avait jamais vu ; elle amena une grande cherté, de Pâques aux moissons, et la coupe de froment était vendue 3 sols et plus et la coupe d'avoine 16 deniers. »

Ainsi le Prévôt vient de nous indiquer lui-même dans quelle partie de la Cité il habitait ; et nous verrons qu'en réalité ces termes « derrière l'église » s'appliquèrent, pendant bien des siècles, à un certain espace, plutôt restreint, situé au nord-est de la cathédrale. Nous espérons que les documents suivants ne laisseront aucun doute à cet égard. Ces documents sont relevés dans un Manual du Chapitre de la Cathédrale, conservé à Fribourg.

1465, 21 juin. Comme ces mêmes Seigneurs chanoines avaient donné pour l'usage des Seigneurs Chapelains de la chapelle de feu G. de Saluces, de bonne mémoire, la maison dans laquelle habitait Jean de Boloméri, située proche de celle du Seigneur J. Andrée, chanoine, « derrière l'église » et que cette dite maison ne pouvait pas être divisée sans de grands frais, c'est pourquoi la dite maison est remise au Chapitre et à la place de cette maison on a donné, pour un chapelain, la maison déjà autrefois livrée, située près de la maison des Innocents et pour un autre chapelain, il est remis la maison de feu le seigneur Henri Gauteris, située à la Cité à côté de la maison de Louis Daux, du côté d'orient et de la maison de Roletto, femme de Jaques Monte Maro.

Rappelons que la chapelle fondée en 1461 par G. de Saluces, était située dans la salle capitulaire.

1465, 15 novembre. Humbert d'Octrens, cellérier, vend à vénérable homme Guillaume Maior, chanoine, une maison du Chapitre, sise « derrière l'église » jouxte la dite église, un certain chemin entre deux à l'occident et la maison soit écurie de vénérable homme Jean Andrée à l'occident (*sic* pour l'orient, l'erreur est manifeste). Le chemin public tendant

vers la maison de sire François de Menthon au nord, la place et jardin du dit Jean Andrée, de vent pour le prix de 45 livres ¹.

Les maisons du Prévôt et du chantre Jean furent rebâties après l'incendie de 1235, ² et comme ils étaient des personnages très notables (le chantre, Jean de Cossonay, était en même temps chancelier de l'évêché), on peut croire que leurs maisons — quoique de proportions relativement modestes, puisque chaque ecclésiastique avait la sienne, — furent cependant reconstruites avec assez de soin et de solidité pour qu'elles fussent encore habitables deux siècles plus tard. Or, en 1465, la position de la maison de G. Maior et de celle de Jean Andrée correspond à l'emplacement des habitations du Prévôt et du chantre ; il est très vraisemblable que c'étaient tout simplement les mêmes demeures, telles qu'elles avaient été rebâties, par ces très importants chanoines, après la catastrophe de 1235.

Le groupement des quatre maisons sus-dites, mentionnées par le Cartulaire, s'inscrivait dans l'espace circonscrit au nord par le carrefour Cité-Couvaloup et s'arrêtait au midi par la maison du sacristain, sur l'emplacement actuel de la Loge. Cet espace mesurait en longueur exactement 53 pas.

Il serait possible que l'habitation de Girold se trouvât immédiatement au delà de la Loge actuelle, où exista encore de notre temps une antique maison à porte ogivale qui dès la fin du XVIII^{me} ou le commencement du XIX^{me} siècle, fut habitée, de père en fils, par la famille Maurel, dont le modeste atelier d'ébénisterie se développa avec le temps en ateliers de menuiserie plus importants ³.

¹ Extraits d'un Manual du Chapitre de la cathédrale de Lausanne, aux archives de l'évêché de Fribourg, obligeamment communiqués par M. l'abbé F. Ducrest, professeur

² La maison de Girold fut aussi rebâtie.

³ Par crainte d'incendie, vu sa proximité de la cathédrale, la Commune acheta cet immeuble, le fit démolir vers 1887-1888 et créa en 1904 un petit square à sa place. On découvrit au sud-est de cet emplacement de nombreuses sépultures régulièrement superposées.

L'espace venant après l'emplacement de cette vieille maison n'étant plus situé derrière l'église, ne pouvait pas s'appeler ainsi.

Nous trouvons dans le Cartulaire une autre indication topographique se rapportant à notre sujet. Le Prévôt remit gracieusement à Girolde « un certain chesal qui était jouxte la maison dudit Girolde, devers Couvaloup. Le Prévôt l'avait autrefois de Constantin de Chaillie qui le tenait de Reymond de Fons, et il doit rester au dit Girolde après la mort du Prévôt. »

Le chantre Jean, élevé à l'épiscopat en 1240, quitta sa tranquille demeure, « derrière l'église », pour aller habiter au midi de la cathédrale, le château des évêques.

Jean de Cossonay et le Prévôt, qui furent, avec Girolde le sacristain, les premiers atteints par l'incendie de la Cité dans la fatale nuit du 18 août, surent assumer, conjointement avec le Chapitre, la lourde tâche de réparer et de reconstruire la cathédrale, le cloître et l'évêché.

L'évêque St-Boniface s'était aussitôt mis à l'œuvre ; mais il ne lui restait que peu d'années à vivre. Il fallut toute la durée du long épiscopat de Jean de Cossonay (1240-1273) pour réparer tant de ruines : il n'eut pas la consolation d'assister à la solennelle et glorieuse journée du 19 octobre 1275 ; il trépassa deux ans auparavant.

On ne sait pas au juste quand disparurent les maisons situées « derrière l'église ». Vers le milieu du xvii^e siècle, leur emplacement était déjà réduit en divers jardins. Sur le plan de 1722, tout l'espace compris entre les trois chemins jusqu'à l'axe de la cathédrale est en pré qui appartenait alors à M. de Correvont ; à ce moment, il n'existait, dans cet espace, qu'une maison, celle de M. de Correvont, qui était située du côté de Couvaloup.

Ch. VUILLERMET.
